

Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

Durham et la nationalité canadienne-française

Arthur Maheux

Volume 22, Number 1, 1943

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/300241ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/300241ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (print)

1712-9095 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maheux, A. (1943). Durham et la nationalité canadienne-française. *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada*, 22(1), 19–24.

<https://doi.org/10.7202/300241ar>

DURHAM ET LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Par l'Abbé ARTHUR MAHEUX
Université Laval

J'AI écrit "nationalité," mais ce travail se rattache aux trois autres qui portent sur le "nationalisme" canadien-français.

Pour comprendre l'attitude de Durham sur cette question il faut dire un mot des idées de Durham sur les nationalités.

Durham, on le sait, fut en politique un libéral, un radical, un réformateur. En cela il subit, peut-on dire, l'influence des révolutionnaires français. En Angleterre il fait figure de précurseur ; il provoque ou favorise des réformes politiques, sociales, religieuses, éducationnelles. En Europe, il se fait le champion des petits peuples contre leurs tyrans. Il appuie de toutes ses forces le peuple espagnol dans sa révolte contre le despotisme ; il forme le "Spanish Committee." Il défend la Norvège contre le Danemark. Il s'intéresse à l'indépendance de la république de Gênes. Il travaille en faveur de la libération de la Belgique et de celle de la Pologne. Il appuie la Turquie contre la Russie, et la Grèce contre la Turquie. Il parle même en faveur de l'Irlande.¹

On aurait donc pu s'attendre à ce qu'il accordât la même faveur et le même appui à la petite nation canadienne-française. Sans doute, il part d'Angleterre, en 1838, avec des préjugés contre ce peuple, remarque Buller,² où a-t-il puisé ces préjugés ? Est-ce dans les bureaux officiels de Londres ? Est-ce chez certains d'entre les parlementaires britanniques ?

La réception que les Canadiens français lui firent à Québec dès son arrivée fut sympathique et pourrait avoir atténué son antipathie ; de même les conversations qu'il tint avec les représentants des Canadiens français, peut-être aussi, dans une certaine mesure, l'approbation que les radicaux canadiens-français recevaient aux Etats-Unis et en Europe.

Il me semble qu'il y a contraste, dans le rapport de Durham, entre la première partie et les conclusions, la première partie étant plus sympathique, les conclusions l'étant moins, aux Canadiens français. Il se pourrait bien que ces deux portions du Rapport aient été écrites à deux différents moments, la première alors que Durham voyait les Canadiens français animés de respect et de confiance en lui, la seconde alors qu'il les vit se détacher de lui ; il est sûr que le rapport n'était pas écrit en entier lorsque Durham arriva à Londres.

Pour expliquer ce changement d'attitude on peut recourir à une hypothèse celle d'une influence qui se serait exercée sur lui pendant son séjour au Canada, et ce serait l'influence américaine.

Durham fut inquiet, dès l'abord, de l'opinion américaine. A ce moment les Américains éprouvaient une hostilité marquée envers l'Angleterre ; plusieurs d'entre eux plaçaient les Canadiens français de subir ce qu'ils estimaient être la même tyrannie que celle dont ils avaient souffert ; ce

¹Sur ces faits consulter Stuart J. Reid, *Life and Letters of the first Earl of Durham* (2 vols., London, 1906).

²Charles Buller, *Sketch of Lord Durham's Mission to Canada in 1838*, dans Sir C. P. Lucas (ed.), *Lord Durham's Report* (Oxford, 1912), III, 340: "I used indeed then to think that Lord Durham had too strong a feeling against the French Canadians on account of their recent insurrection."

sont eux qui approuvaient nos radicaux. Durham s'employa à amadouer l'opinion américaine; il multiplia les politesses; en voyage ou chez-lui, au Château St-Louis, il reçut les Américains qu'il rencontra, qui vinrent le voir, qu'il invita chez lui. Les conversations qu'il tint avec eux l'auront sans doute influencé. En quel sens? Dans un sens contraire aux intérêts des Canadiens français. On le voit par la longue explication que Durham donne sur les Hollandais de l'Etat de New York et sur les Français de l'Etat de Louisiane.³ Et qui, sinon ses commensaux américains, aurait pu lui expliquer le jeu de l'assimilation qui s'exerçait sur ces deux groupes étrangers?

Il y aurait lieu de se demander dans quelle mesure l'assimilation s'était faite. Mais Durham ne paraît pas s'être posé cette question. Il accepta comme un fait accompli l'œuvre de transformation des sujets de ces deux états en citoyens américains, et il en appliqua les conclusions au groupe canadien-français. Toutefois ce ne fut pas sans hésitations. On sait qu'il procéda sur place à de nombreuses enquêtes, qui, avec ses observations et ses contacts personnels, lui fournirent beaucoup de données sur le peuple canadien-français.

A ce peuple il reconnaît maintes qualités. La première est sa valeur morale.

Durham note qu'on ne voit chez ce peuple ni attentats à la propriété ni recours à la violence; que ce peuple est honnête, vertueux, frugal, hospitalier, poli. Et c'est là, certes, un fonds très riche à exploiter, c'est une base solide sur laquelle on peut asseoir l'édifice du progrès.

Durham et ses amis virent bien quelle était la source de cette vertu. A n'en pas douter, c'était bien l'Eglise catholique. Son enquêteur sur l'éducation, Arthur Buller, écrit, dès le début de son mémoire: "Il est impossible de rendre assez hommage aux mérites de cette Eglise très exemplaire. Sa présence s'est constamment manifestée par des bienfaits; sa carrière a toujours été marquée par le plus fidèle accomplissement de ses devoirs sacrés et par son inébranlable loyauté à la Couronne Britannique."⁴

Dans le mémoire sur les municipalités on lit ceci: "Le clergé paroissial est le seul guide de l'habitant; son autorité, dans les districts ruraux, est incontestée; il est un gardien vigilant de la morale, et son travail efficace a créé les habitudes de sobriété et de bon ordre."⁵ Ce témoignage a d'autant plus de poids qu'il est signé par Adam Tombs.

Voilà une assertion bien explicite. Cependant elle ne va pas encore aussi loin que celle de Durham lui-même. Voilà ce qu'il dit:

Le clergé catholique de cette province s'est concilié de façon très remarquable l'amitié des gens de toutes croyances. Je ne connais au monde aucun autre clergé paroissial qui, pour la pratique de toutes les vertus chrétiennes et pour le zèle à remplir ses devoirs ecclésiastiques, ait mérité une reconnaissance aussi universelle, et ait produit de meilleurs résultats. Pourvu de revenus suffisants, voire considérables, selon l'idée qu'on s'en fait ici, possédant l'avantage de l'instruction, ce clergé (catholique) a vécu sur un pied d'égalité et de

³Lucas, *Report*, II, 299-303.

⁴*Ibid.*, III, 241.

⁵*Ibid.*, III, 143.

cordialité avec les habitants les plus humbles et les moins instruits dans les districts ruraux. Bien au courant des besoins et du caractère des habitants les prêtres ont été les promoteurs et les dispensateurs de la charité; ils ont été les gardiens efficaces de la moralité du peuple; alors que les institutions de gouvernement civil étaient pratiquement absentes l'Eglise Catholique a été, pour ainsi dire, le seul rempart efficace de la civilisation et de l'ordre. Le clergé catholique du Bas-Canada a droit à cette expression de mon estime, et parce que mon témoignage est conforme à la vérité; et parce que je dois à ses services éminents dans la résistance aux intrigues des rebelles une reconnaissance explicite.⁹

Un clergé qui s'était si bien comporté ne pouvait-il pas servir d'instrument dans la marche vers le progrès?

Premier avantage: une haute moralité chez le peuple. Deuxième avantage: un clergé excellent. En était-il d'autres? Durham en reconnaît implicitement un troisième, à savoir que les points faibles du Canadien français ne sont pas son fait à lui, mais bien le fait de la France métropolitaine; celle-ci ne l'a pas dressé à la vie politique; elle ne l'a pas préparé aux activités du commerce et de l'industrie; elle ne l'a pas doté d'une agriculture progressive; elle ne lui a pas donné d'imprimerie; elle lui a interdit le prêt à intérêt; elle lui a laissé un code civil qui retarde ou empêche le règlement rapide des transactions de propriétés. Mais ces "vices" de caractère politique, comme dit Durham, pouvaient se corriger par une éducation appropriée.

Et il y avait encore un autre atout, un quatrième, c'était la forte natalité du peuple canadien-français. Durham ne le mentionne pas, probablement parce qu'il était déjà imbu des théories de son contemporain Malthus. Le seul moyen de peupler le Canada, pour Durham, c'est l'immigration, sans doute parce que Durham était saisi d'admiration en face des rapides progrès des Etats-Unis grâce à l'immigration. Durham aurait dû, en homme d'état bien averti et bien avisé, tenir compte de l'avantage énorme que possédaient les Canadiens français dans leur taux élevé de natalité. Pourquoi l'a-t-il négligé? Peut-être parce qu'il regarda plutôt le taux, élevé lui aussi, de la mortalité infantile et de la mortalité par les épidémies, faiblesse dont nos ancêtres auraient bien dû s'inquiéter eux-mêmes. Remplir le ciel avec des petits anges "made in Canada" leur sembla préférable; mais pour les trois millions que nous sommes maintenant en ce pays, des hommes en chair et en os nous seraient plus utiles que les petits chérubins qui sous le regard paternel du très-haut s'amusent avec leurs palmes et leurs couronnes.

Si Durham avait bien observé il aurait remarqué une autre force qui agissait en faveur de notre peuple, et cela sous ses yeux. C'est la force d'assimilation. Déjà bon nombre d'Anglais, d'Ecosseis, d'Irlandais, d'Allemands, de Juifs, après avoir épousé des Canadiennes françaises, avaient aussi embrassé la langue française, la culture française, la cause canadienne-française. Durham pouvait en voir même parmi les rebelles qui avaient pris les armes contre la bureaucratie. Il s'en rend vaguement compte; il note, même à la fin de l'année 1838, qu'il y a encore une cinquantaine d'Anglais qui sont nettement en sympathie agissante pour les

⁹*Ibid.*, II, 138.

Canadiens français;⁷ il affirme (p. 27) que même parmi les officiers d'administration, de langue anglaise, plusieurs se déclarent en faveur des Canadiens français. Si Durham avait regardé, des fenêtres du Château St-Louis, vers les toits pointus du Séminaire de Québec, il y aurait remarqué un phénomène extraordinaire, la présence, en cette forteresse de la nationalité canadienne-française, de jeunes gens de langue anglaise, qui suivaient là un cours où l'anglais tenait peu de place.

En consultant les archives du Séminaire je remarque, pour les années 1836 à 1839 les noms suivants: Austin, Bailey, Barwis, Blumhart, Boston, Brown, Burns, Croft, Crosscomb, Daly, Dowling, Duggan, Feagan, Foley, Forcade, Fraser, Glackmeyer, Graveley, Green, Hammond, Hetherington, Houstain, Hunt, Jackson, Jones, May, McAvoy, McCord, McDougall, McGrath, McPherson, Mitchell, Murphy, Nesbitt, O'Farrell, Patton, Peachey, Poston, Powell, Prendergast, Quigley, Shea, Sheppard, Seins, Stansfield, Stewart, Tims, Van Felson, Wegend, Wolf, Worthington.

N'est-ce pas très significatif? On voit bien, parmi ces noms, de braves Irlandais catholiques; mais il y avait aussi des protestants, des anglo-saxons, qui avaient conçu une sympathique estime de la vie française et qui se soumettaient volontiers aux disciplines intellectuelles des langues classiques, à l'influence de la vie française. Depuis la conquête jusqu'à 1799 je relève 64 noms anglais d'élèves du Séminaire de Québec. De 1800 à 1840 j'en trouve 274. De la Cession à l'année 1937 on en compte 1,560. Un travail du même genre fait dans les archives du Collège des Sulpiciens, à Montréal, et dans les registres des collèges classiques fondés avant 1840 (l'Assomption en 1832, Nicolet en 1803, Ste-Anne en 1827, St-Hyacinthe en 1811, Ste-Thérèse en 1825) laisserait sans doute voir un semblable état de choses.

C'était le jeu normal de la force assimilatrice du peuple canadien-français; Durham aurait pu remarquer cette force, la ranger au nombre des atouts que possédait notre peuple, et pour survivre, et pour progresser.

Ce qui surtout dut frapper l'esprit du gouverneur c'était le mauvais usage, pour ainsi dire, que notre peuple faisait de tous ces avantages. La moralité était excellente, mais elle était plutôt négative que positive; elle paraissait consister surtout à ne pas faire le mal; elle n'était pas assez active; elle semblait pousser le peuple à se contenter de peu dans tous les domaines. Le clergé était magnifique, mais certains éléments du peuple lui échappaient, je veux dire les voltairiens, les disciples de La Mennais, les esprits forts qui allaient jusqu'à s'inscrire dans les loges maçonniques, les politiques qui se soustrayaient, grâce à un certain gallicanisme, à l'influence du clergé. Durham a soin de noter que dans le district de Montréal surtout l'influence du clergé a beaucoup diminué. Le régime seigneurial avait joué un bon rôle jadis, mais le monde évoluait et on aurait pu abandonner ce régime sans risques de perdre son caractère national; cependant on s'y raccrochait, non pas pour ses mérites intrinsèques, mais simplement parce que c'était un héritage laissé par les aïeux. Le Code civil avait ses avantages certains; mais la France l'avait déjà modifié; les Canadiens pouvaient aussi se dégager d'une routine excessive et accomplir des réformes qui auraient révélé chez eux un esprit de progrès. Revenons,

⁷*Ibid.*, II, 20.

aussi, à la force d'assimilation. Si nos collèges et séminaires avaient voulu exercer cette force à son maximum, ils auraient transformé la face du pays. Il eût été facile d'ajouter au programme ordinaire un bon cours de langue et de littérature anglaises, et des cours de sciences. Par là ils auraient attiré une plus grande clientèle anglaise; ils auraient gardé au Canada, et dans le Bas-Canada, dans le Québec en un mot, ce flot de jeunes anglo-Canadiens qui allaient aux États-Unis chercher leur instruction, une instruction qu'ils ne pouvaient pas trouver ici, puisqu'il n'y avait pas de collèges anglais. De cette façon la force d'assimilation eût agi à plein rendement; notre peuple aurait multiplié le nombre de ses amis dans l'élite anglo-canadienne et son influence aurait singulièrement grandi. Le Séminaire de Québec paraît s'être rendu compte de l'importance de ce rôle. A cette époque, en effet, il refusait de vendre à l'évêque une maison que celui-ci estimait nécessaire pour agrandir son évêché; le motif du refus, c'était qu'on perdrait par la vente le seul espace disponible pour la classe d'anglais.

Durham aurait dû approfondir l'étude du cas des Hollandais et des Français de la Louisiane. Il aurait alors constaté que les Canadiens français étaient mieux placés que ces deux groupes pour survivre comme nation. Ils étaient plus nombreux, mieux groupés; mieux organisés grâce au système paroissial, grâce à leurs écoles; ils avaient pour eux la force du fait accompli dans l'usage de leur religion, de leur langue, de leurs lois civiles; leur forte natalité militait pour eux; ils exerçaient une réelle force d'assimilation. Je crois que les Hollandais de l'Etat de New York et les Français de Louisiane n'avaient aucun de ces avantages.

En méconnaissant la puissance de ces facteurs Durham heurtait violemment le sentiment national des Canadiens français. En 1839 ceux-ci s'intéressaient surtout à la responsabilité ministérielle que le Rapport de Durham préconisait. Avec l'Acte d'Union de 1840 et l'outrage fait à la langue française—qui perdait son caractère de langue officielle—le réveil fut presque violent.

Durham avait commis une grave erreur, la suite des événements devait le prouver à l'évidence.

DISCUSSION

Professor New said that he was almost in entire agreement with the author, and welcomed the new suggestions about Durham that had been made. He said the first part of Durham's *Report* had been rewritten later; that the first part was an analysis of the French-Canadian situation, and the second part a series of recommendations. Durham had an idyllic view of French-Canadian society until his death. Durham's recommendations were not surprising in view of his political and social background. Durham was too much of an Anglo-Saxon, being all for progress; that is, economic and social progress. He was a Fox Liberal and an industrial magnate who saw North America as a continent which was to be dominated by the concepts of the Industrial Revolution. The French Canadians did not fit into this picture and should be "Anglified." Durham was entirely and utterly wrong on this matter. Lafontaine saw quickly that the *Report* contained its own antidote: i.e., the recommendation for responsible government. The French Canadians owed Durham a debt on one hand but could damn him on the other.

Father Maheux said that Durham's *Report* was written in large part after his arrival in London. He pointed out that Durham gives the English people of Canada and England much blame in the first part, and the French Canadians much praise and little blame. He said the worst clash between French and English was in 1839 over the religious issue after the publication of the *Report* and the organization of the French-Canadian Missionary Society.

Professor New asked Father Maheux, "Do you agree that this was not a serious clash?"

Father Maheux replied that Bishop Mountain was a zealot; that the next bishop changed the policy and refused to Protestantize the French Canadians saying that Christians must not be divided but must give the world an example of the higher religious life.

Professor New said Ryland would have stirred up trouble.

Father Maheux agreed and said, "Also Sewell." There was an end to these efforts when the policy was not accepted in England.

Professor Adair said that Durham must be thought of in the light of the *zeitgeist* of his day when the assimilation of other peoples was regarded as necessary. He cited Macaulay's *Report on Education in India* as favouring such assimilation; and gave the example of the Know-Nothing party in the United States which favoured the principle of America first; i.e., assimilation of foreigners to assure national power.

Professor Brebner stated that Durham had a good bit of Benthamite enlightened authoritarianism in him. He warned against confusing Benthamism and Individualism, Benthamites and the Manchester School, saying that Halévy makes the proper distinctions but that Dycie and Leslie Stephen do not.

Professor Flenley said that he had thought that Durham had been decently interred at the time of the centennial celebration of the *Report* but that now he was reassured by Father Maheux and Professor New that Durham was not really to be disregarded but was as important as he once thought.